



LE DEVOIR



BULENT KILIC AGENCE FRANCE-PRESSE
Kiev a été le théâtre mercredi d'une marche à la mémoire des manifestants décédés.

UKRAINE

La Russie montre ses muscles

Le nouveau gouvernement reçoit l'approbation des leaders du Maïdan

CLAUDE LÉVESQUE

Pendant que la diplomatie occidentale s'affaire autour de l'Ukraine, la Russie a joué du muscle, mercredi, en plaçant ses troupes en alerte près de sa frontière avec ce pays et en renforçant la sécurité autour de la base navale qu'elle loue en Crimée, la péninsule ukrainienne à majorité russophone, alors que les «leaders du Maïdan» s'entendaient à Kiev sur un nouveau gouvernement qu'attend une tâche colossale.

La Crimée, qui a fait partie de la Russie pendant plusieurs décennies à l'époque soviétique, a d'ailleurs été mercredi le théâtre d'affrontements entre manifestants pro et anti-russes.

Au terme de longues discussions, c'est Arseni Iatseniouk que les leaders de la contestation ukrainienne ont retenu pour le poste de premier ministre. Ce choix devrait être entériné par le Parlement jeudi. Ancien ministre, membre du parti pro-européen d'Ioulia Timochenko, l'«égérie» de la révolution orange de 2004, il devra sauver son pays de la banqueroute tout en conjurant les risques de partition.

Sa nomination a été annoncée en soirée au Maïdan, l'emblématique place de l'Indépendance, à une foule considérable.

Inspection-surprise

L'Ukraine a besoin d'une aide de 35 milliards de dollars dans les deux années à venir.

Plus tôt dans la journée, le président russe, Vladimir Poutine, avait ordonné une inspection-surprise de toutes les troupes stationnées dans

VOIR PAGE A 8 : UKRAINE

Le PQ a alimenté le climat d'incertitude chez les anglophones, dit Fraser

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Avec ses projets de charte de la laïcité et de réforme de la loi 101, le gouvernement Marois a nourri le sentiment d'insécurité des anglophones et allophones du Québec, estime le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. Ce dernier se dit

«préoccupé» par ce qu'il entend sur le terrain depuis quelques mois.

En entretien avec *Le Devoir*, M. Fraser a indiqué mercredi qu'il reçoit plusieurs signaux d'un malaise croissant au sein de la communauté anglophone québécoise. Une impression accentuée par la publication, mardi, d'un sondage CBC-Ekos disant que la moitié des

non-francophones du Québec a «pensé sérieusement» à quitter la province dans la dernière année.

VOIR PAGE A 8 : ANGLOPHONES

Lire aussi : Question d'odeur. Une chronique de Michel David. *Page A 3*

UN RENDEMENT DE 13,1% POUR LA CAISSE DE DÉPÔT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le rendement de la Caisse de dépôt et placement s'est élevé à 13,1% en 2013 pour amener l'actif net de l'établissement à 200,1 milliards au 31 décembre, une performance qui satisfait son président, Michael Sabia. *Page B 1*

AUJOURD'HUI

Actualités · Les conservateurs vont de l'avant avec le projet d'un registre national public des délinquants sexuels. *Page A 2*

Économie · Un meilleur partage de la richesse ne tuera pas la croissance, selon le FMI. *Page B 1*

Le Monde · Turquie. La rue se remet à gronder contre la corruption du régime Erdogan. *Page B 5*

Culture · La chanteuse acadienne Angèle Arsenault est décédée. *Page B 8*



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 3
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 5



JOSÉ LUIS ROCA AGENCE FRANCE-PRESSE

Paco de Lucia lors d'un concert dans sa ville natale d'Algésiras, en Espagne, en 2006

PACO DE LUCIA 1947-2014

L'icône du flamenco n'est plus

YVES BERNARD

Le 25 juin 2011 au Festival international de jazz de Montréal, Paco de Lucia avait offert le moment de grâce. Plus que jamais, il était encore le maestro de l'introspection, des contrastes, des raclements subits et des palos de la déchirure profonde. Il accompagnait aussi la douce éraillée, l'harmonica aérien et le martèlement du corps qui exulte. C'était grand! Mercredi, ce fut la consternation. Il est décédé au Mexique à l'âge de 66 ans des suites d'une crise cardiaque selon le maire d'Algésiras, sa ville natale.

Dans le monde du flamenco comme dans celui de la guitare, il y a eu l'avant-Paco et l'après-Paco. Artiste d'exception, il fut le plus grand renouvreur de sa tradition. Durant sa jeunesse, pour le différencier des autres Paco, on lui ajouta le «de Lucia»: le Paco de sa mère Lucia. Puis, après avoir reçu l'encadrement de son père, il accompagnera ses deux frères, inventera un style propre à partir des années 1970, enregistrera une dizaine d'albums avec Camarón de la Isla, s'attaquera au *Concierto d'Aranjuez*, créera son fameux sextette en 1981 et

VOIR PAGE A 8 : FLAMENCO

COMMISSION CHARBONNEAU

Des délégués de la FTQ-C seraient mêlés au trafic de stupéfiants

BRIAN MYLES

La discrimination et l'intimidation par la FTQ-Construction (FTQ-C) ne sont pas les moindres problèmes dans les chantiers de la Côte-Nord. Les délégués syndicaux y seraient actifs dans le trafic de drogue au profit du crime organisé.

La commission Charbonneau réservait une surprise à l'agent d'affaires de la FTQ-C sur la Côte-Nord, Bernard Gauthier. Dans une conversation d'écoute électronique, l'ex-président de la centrale, Michel Arsenault, et son conseiller politique, Gilles Audette, parlent ouvertement du trafic de drogue sur la Côte-Nord. «Je sais ce qui se passe sur les chantiers. Tu sais Michel, la distribution de la "dope", là crise, ça passe en ostie sur les chantiers, ça passe par les délégués, han?», dit-il à un Michel Arsenault silencieux.

«Ça c'est clair ciboire, c'est leur réseau. Dans les usines, ils n'ont pas besoin de passer par leurs syndicats. C'est de la main-d'œuvre permanente et ils ont des réseaux de distribution de pot, de hasch et de coke. Et ça arrive des fois que c'est

VOIR PAGE A 8 : COMMISSION

Lire aussi : À côté du mandat. Un éditorial de Josée Boileau. *Page A 6*

ACTUALITÉS

LAC-MÉGANTIC

Pas de rails dans la ville, exige la mairesse

Le possible futur propriétaire du chemin de fer qui passe par Lac-Mégantic a eu droit à un message clair de la part de la mairesse : il est hors de question que les rails traversent la municipalité comme avant la tragédie ferroviaire du 6 juillet dernier. Selon un responsable municipal de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche a transmis le message en début de semaine lors de sa première rencontre avec un représentant de Fortress Investment Group, l'entreprise qui a remporté en janvier les enchères pour acquérir les actifs de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA). La MMA avait déclaré faillite après qu'un convoi comptant 72 wagons-citernes remplis de pétrole laissé sans surveillance eut déraillé et explosé à Lac-Mégantic, tuant 47 personnes. Fortress Investment Group n'est pas encore officiellement propriétaire du chemin de fer. Dans un courriel envoyé mercredi, le syndic de faillite supervisant la transaction a mentionné qu'une entente devrait être conclue d'ici la fin du mois de mars.

La Presse canadienne

Radio : Jeff Fillion serait de retour

Québec — Le controversé animateur de radio Jean-François « Jeff » Fillion ferait un grand retour à la radio sur les ondes de la station NRJ de Bell Média. L'entreprise a convié les médias jeudi à une importante annonce sur sa « nouvelle acquisition ». Cette acquisition, promet-on, « a été l'une des personnalités radiophoniques les plus écoutées et les plus marquantes au cours des dernières décennies au Québec ». Mercredi, les quotidiens *Le Soleil* et *Le Journal de Québec* ont tous deux soutenu qu'il s'agissait bel et bien de Jean-François Fillion. Toutefois, ni NRJ ni le principal intéressé n'ont voulu confirmer la nouvelle. Plus de détails sur [LeDevoir.com](#).

Le Devoir

Les délinquants sexuels au bout d'un clic

Ottawa va de l'avant avec sa base de données publique sur les délinquants sexuels

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le premier ministre Stephen Harper l'avait promis en septembre dernier et son gouvernement conservateur passe maintenant à l'acte. Ottawa mettra sur pied une banque de données publique fichant les agresseurs sexuels d'enfants à risque élevé, que les parents pourront consulter. « Chaque parent a le droit de savoir s'il y a un pédophile dangereux dans son quartier. Lorsque les gens ne croient plus au système judiciaire et perdent confiance, c'est à ce moment-là qu'ils posent des gestes irresponsables et dangereux », a fait valoir le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney.

Cette banque de données sera constituée, est-il écrit dans le projet de loi déposé à la Chambre des communes mercredi, de renseignements « préalablement rendus accessibles au public par un service de police ou toute autre autorité publique ». Il s'agit donc de regrouper ces informations, fait valoir le gouvernement. Au moment de mettre sous presse, toutefois, le ministre de la Sécurité publique a été incapable de dire dans quelle mesure ces informations déjà publiées sont consignées dans un format consultable par les citoyens. Il pourrait ne s'agir que d'avis publiés sporadiquement et difficilement retraçables. Le ministre Blaney estime néanmoins que la banque de données n'augmentera pas pour autant les risques de vigilantisme. « Cette notification se fait déjà et à ce jour, il n'y a pas eu d'incident comme tel. »

Aux États-Unis, de telles banques publiques ont permis à des citoyens de se faire justice eux-mêmes. Une étude de l'American Public Health Association a recensé le cas d'un homme ayant agressé sexuellement une adolescente qui a été décapité et brûlé par un groupe de jeunes au Michigan en 2007. La même année, une femme est morte au Tennessee dans l'incendie de sa maison allumé par deux voisins parce que son conjoint figurait dans un registre. En 2006, un homme de Nouvelle-Écosse s'est rendu aux



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, ne pouvait dire mercredi si les informations qui seront regroupées dans le registre étaient auparavant consignées dans un format consultable par les citoyens.

Les éléments publiés dans le registre

- Prénom, nom et tout nom d'emprunt utilisé
- Photo et description physique
- Date de naissance
- Sexe
- Description des infractions commises
- Nom de la « collectivité locale » dans laquelle la personne réside

États-Unis dans le but d'assassiner 34 délinquants inscrits au registre du Maine. Il en a tué deux avant d'être arrêté.

La banque de données canadiennes fichera tous les délinquants qui ont commis des infractions sexuelles contre des enfants et « présentant un risque élevé de commettre des crimes de nature sexuelle ». Comment mesurer ce « risque élevé » ? Le projet de loi indique que c'est le Conseil des ministres qui établira, par règlement, les critères de détermination. Le Parlement ne pourra en débattre.

Peines plus sévères

Le projet de loi C-25 modifie aussi le Code criminel de ma-

nière à rehausser les peines minimales pour les infractions en lien avec la pornographie juvénile. Celles-ci passent, en général, de trois à six mois ou alors de six mois à un an. Le gouvernement ordonne aussi aux tribunaux d'imposer des peines cumulatives (devant être purgées une après l'autre) dans les cas d'infractions sexuelles visant plusieurs enfants.

Le projet de loi fait en sorte qu'il sera désormais possible de contraindre une personne à témoigner contre son conjoint dans les cas de pornographie juvénile. Les fonctionnaires ont expliqué que le principe de non-contrainctibilité d'un conjoint ne s'applique déjà pas

à diverses catégories de crimes, dont l'inceste. Ottawa ne fait qu'élargir la portée de l'exemption.

Enfin, le projet de loi établit que tout délinquant sexuel déclaré coupable d'une infraction visant un enfant devra désormais aviser les autorités s'il entend voyager à l'étranger. Il devra leur fournir son itinéraire en plus des dates de départ et de retour. Les ministres conservateurs présentent cette mesure comme une façon de s'assurer que les délinquants sexuels canadiens n'iront pas à l'étranger pour reproduire leurs actes. Cependant, le ministère n'a pas été en mesure d'expliquer mercredi comment cette mesure sera appliquée. À l'heure actuelle, les voyageurs qui s'en vont hors du pays n'ont d'interaction avec les services frontaliers qu'à leur retour au pays. Un délinquant sexuel qui omettrait de se déclarer ne serait importuné qu'à son retour.

Le Devoir

Mulcair ne dit pas non à une coalition NPD-PLC

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Après réflexion, le chef néodémocrate Thomas Mulcair rouvre la porte à une éventuelle coalition. Alors qu'il répliquait un « non » catégorique à l'idée de s'allier avec les libéraux pour chasser les conservateurs de Stephen Harper du pouvoir il y a deux ans, la réponse à ce même scénario semble désormais avoir changé.

Après son élection à la tête du NPD au printemps 2012, alors que le parti était toujours revigoré par la vague orange qui l'a propulsé au rang d'opposition officielle à Ottawa, M. Mulcair a rejeté à plusieurs reprises l'idée de s'allier au Parti libéral. Les néodémocrates sont « les seuls à pouvoir remplacer Harper en 2015 », martelait-il, en rappelant qu'en 2008, ce sont les libéraux qui ont renié la coalition concoctée avec le NPD et le Bloc québécois.

Deux ans plus tard, M. Mulcair préfère rester vague. Le chef néodémocrate a refusé de répondre par l'affirmative ou la négative à l'éventualité de s'allier aux libéraux après le prochain scrutin. M. Mulcair s'est plutôt obstiné à répéter, mercredi midi, que ce sont « les Canadiens qui détermineront la configuration de leur Parlement au lendemain de l'élection de 2015. Nous faisons tout pour que ce soit un gouvernement progressiste, donc un gouvernement du NPD », a-t-il insisté, en réitérant que les libéraux ont refusé de travailler avec l'opposition il y a cinq ans.

Trudeau refuse

Mais si l'élection générale n'élit pas un gouvernement néodémocrate, le chef du NPD pourrait-il arriver à ses fins de remplacer les conservateurs en renversant M. Harper avec une coalition ? M. Mulcair a simplement répété sans relâche que ses troupes allaient « former un gouvernement du NPD » et alors « travailler avec les autres ».

Le chef libéral Justin Trudeau, dont le parti est désormais en bien meilleure posture dans les sondages qu'en 2011, rejette de son côté toute alliance avec le NPD. « J'ai été très clair pendant ma course au leadership que je n'allais pas m'engager dans des discussions portant sur une coalition. Et j'ai reçu un mandat fort de la part des libéraux pour m'y tenir et je vais m'y tenir », a tranché M. Trudeau.

Le Devoir

Réforme chez les sénateurs libéraux

Ottawa — Un mois après leur expulsion du caucus de Justin Trudeau, les 32 sénateurs libéraux ont rendu publics mercredi les cinq changements qu'ils entendent apporter à leur façon de travailler. À partir du 26 mars prochain, ils ouvriront au public et aux médias certaines de leurs réunions de caucus. Des experts y seront conviés pour proposer des analyses de la législation à l'étude. Ils promettent aussi de lancer de grands chantiers de réflexion sur des enjeux qui ont été, à leur avis, escamotés par les politiciens : chômage chez les jeunes, logement social, autisme, violence envers les femmes autochtones, pérennité. Et enfin, ils promettent que tous leurs votes seront libres. Ils ne se coordonneront plus ensemble. Du côté conservateur, on a qualifié cette réforme de « poudre aux yeux » puisque les comités sénatoriaux visent déjà à consulter des experts et à lancer de grandes réflexions.

Le Devoir



VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC8 PRODUITS D'ÉPARGNE
FLEXIBLES ET SÛRS
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.caDu lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février et du 1^{er} mars, de 10 h à 16 h.UN
QUÉBEC
POUR TOUS

BONI DE 1%

LA PREMIÈRE ANNÉE POUR LES NOUVEAUX FONDS
REER, FERR, CRI ET FRV INVESTIS EN OBLIGATIONS.Épargne
Placements
Québec

ACTUALITÉS

Une question d'odeur



MICHEL DAVID

En février 1996, Lucien Bouchard, qui venait tout juste d'accéder au poste de premier ministre, avait raconté sa rencontre inopinée avec un anglophone qui bouquinait dans la même librairie que lui, disant avoir été frappé par la détresse de son interlocuteur.

En ces lendemains de référendum, M. Bouchard sentait la nécessité de tendre la main aux anglophones, ce qu'il avait tenté de faire dans son célèbre théâtre Centaur, qui avait surtout eu pour effet de créer un fossé entre le nouveau chef du PQ et ses militants.

À l'approche des élections de novembre 1998, la perspective de voir ces damnés séparatistes tenir un autre référendum avait encore fait monter l'anxiété de quelques crans. «C'est pas des farces, je me fais presque agresser par des gens qui me prennent par le revers du veston et qui me secouent en disant: vous devez les battre», avait confié le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman.

Quinze ans plus tard, le «malaise» des Anglo-Québécois persiste, si on en croit le sondage Ekos-CBC réalisé entre le 10 et le 18 février. Une majorité de non-francophones (51%) aurait même envisagé de quitter le Québec au cours de la dernière année.

Outre l'état de l'économie, le débat sur la charte de laïcité, qui inquiète aussi bon nombre de francophones, et surtout l'éventualité de l'élection d'un gouvernement péquiste majoritaire suscitent sans doute de l'anxiété chez plusieurs, mais cela n'explique pas tout. Il y a très exactement un an, alors que le PQ était au plus bas et que personne ne parlait de laïcité, un autre sondage Ekos-CBC révélait déjà que 42% des non-francophones avaient songé à partir après l'élection du 4 septembre 2012.



Il est vrai que les signaux envoyés ces jours-ci par les membres du gouvernement Marois ne sont pas de nature à les en dissuader. La ministre responsable de la langue française, Diane De Courcy, a clairement indiqué qu'un PQ majoritaire reviendrait à la charge avec son projet de renforcer la loi 101, même si elle n'a pas renouvelé l'engagement d'étendre au niveau collégial les dispositions qui régissent l'accès à l'école anglaise.

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, s'est bien défendu d'avoir annoncé la tenue d'un nouveau référendum, mais il n'est pas le seul à se souvenir qu'il y en a eu un à chaque «cycle péquiste». Qui plus est, il a toujours eu lieu durant le premier mandat majoritaire. Même sans référendum à la clé, la promesse d'un livre blanc sur la souveraineté annonce de la turbulence.

Évoquer la possibilité de partir en répondant à un sondage est une chose, passer de la parole à l'acte en est une autre. L'exode qui a suivi la victoire péquiste de 1976 ne s'est pas jamais reproduit. Le mois dernier, la *Gazette* a fait tout un plat avec une étude selon laquelle le nombre de gens qui ont quitté le Québec entre janvier et juillet 2013 avait atteint le niveau le plus élevé du siècle pour une période de trois trimestres.

Dans un texte publié dans *Le Devoir*, le directeur des programmes de démographie à l'Institut national de la recherche scientifique, Alain Bélanger, avait qualifié cette étude de «trompeuse» et démontré que le nombre de sortants pour les trois premiers trimestres de 2013 était même inférieur à ce qu'il avait été durant la période correspondante en 2000, 2001, 2002, 2006, 2007 et 2008.



Il n'est pas question de nier la réalité, ni la légitimité du malaise que les anglophones et les allophones peuvent ressentir. Pour les francophones, qui ont sincèrement l'impression d'être très généreux envers les minorités, il n'en demeure pas moins incompréhensible que 51% de leurs membres puissent même penser à quitter le Québec.

Se mettre dans la peau de l'autre est toujours difficile. Dans le reste du pays, où on est tout aussi convaincu que le Québec se fait entretenir par les provinces riches, on n'arrive pas davantage à concevoir que la moitié des Québécois francophones puissent vouloir quitter le Canada.

Depuis la fondation du PQ, Gérard Godin a sans doute été celui qui a fait les plus grands efforts pour rapprocher les différentes composantes de la société québécoise. Un jour où l'opposition libérale lui reprochait son insensibilité aux doléances des anglophones, il n'avait pu retenir son exaspération. «S'ils ne peuvent pas nous sentir, qu'ils s'en aillent, parce qu'on ne changera pas d'odeur», avait-il lancé.

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a raison de penser qu'il n'y a pas grand-chose à faire pour faire disparaître cette anxiété, même si son degré peut varier selon la conjoncture politique. Paradoxalement, l'appartenance à la fédération canadienne, dans laquelle plusieurs voient une protection contre les poussées de fièvre identitaire provoquées par l'insécurité culturelle des francophones, en est largement responsable.

mdavid@ledevoir.com



MURRAY BREWSTER LA PRESSE CANADIENNE

Le ministère des Anciens Combattants a à ce jour réussi à localiser 250 vétérans qui vivaient dans les rues. Plusieurs sont en choc post-traumatique, ou présentent des signes de dépression.

L'itinérance frappe parmi les vétérans de l'armée canadienne

CAROLINE MONTPETIT

Ils ont souvent vécu le front, les baraquements, la guerre. Plusieurs ne s'en sont pas remis. Depuis quelques années, le ministère des Anciens Combattants a fini par admettre que l'itinérance constituait un problème parmi les vétérans des Forces armées à travers le Canada.

Sous les pressions de l'ombudsman des vétérans, le ministère a mis en place certains programmes pour tenter de rejoindre ces anciens combattants dans les rues des grandes villes du Canada.

À ce jour, ils ont réussi à localiser 250 vétérans qui vivaient dans la rue à travers le Canada, dont 50 à Montréal, raconte Robert Cormier, le directeur du district de Montréal des Anciens Combattants du Canada. «Ce sont les données sur le nombre de personnes qu'on a identifiées et à qui on a réussi à venir en aide, dit-il. Mais ce n'est sûrement pas représentatif du nombre de vétérans sans-abri dans la rue au Canada.» Les programmes ne peuvent en effet rejoindre que les gens «qui s'identifient comme anciens vétérans et qui acceptent qu'on les aide», ajoute-t-il.

«Certains ont servi outremer dans des zones comme l'Afghanistan et la Bosnie, d'autres sont restés au Canada et ont servi dans les Forces canadiennes, poursuit-il. C'est sûr qu'il y en a une bonne proportion qui souffre effectivement de choc post-traumatique ou de problèmes de dépression.»

Les vétérans itinérants que les Anciens Combattants ont aidés ont de la mi-trentaine à la mi-cinquantaine. «Il y en a qui ont plus de 55 ans», dit Robert Cormier. Plusieurs ont des problèmes de santé mentale et tentent de s'automédicamenter et développent des problèmes de toxicomanie, explique-t-il. «Ce sont des gens qui ont

« Dans l'armée, leur vie était très structurée. Lorsqu'ils ont quitté l'armée, ils n'avaient pas les compétences pour faire un budget, par exemple. »

Susan Ray, chercheuse à l'Université Western Ontario

des réseaux sociaux très limités, même éclatés, et peu de soutien familial. »

Population à risque

En 2011, Susan Ray, de l'Université Western Ontario, a fait une étude sur la présence de vétérans parmi les itinérants du Canada. Avec son équipe, elle a rencontré 54 vétérans âgés de plus de 50 ans. «Dans l'armée, leur vie était très structurée, dit-elle. Lorsqu'ils ont quitté l'armée, ils n'avaient pas les compétences pour faire un budget, par exemple.»

L'échantillon de Susan Ray, qui exclut les militaires plus jeunes qui ont vécu les conflits de l'Afghanistan ou de la Somalie par exemple, comptait plusieurs militaires qui avaient déjà des problèmes de consommation d'alcool avant et pendant qu'ils étaient dans l'armée.

Depuis quelques années, le ministère des Anciens Combattants a en effet mis sur pied différents mécanismes de dépistage des problèmes que peuvent rencontrer des militaires libérés. «Aujourd'hui, avant qu'il soit libéré, le militaire doit rencontrer quelqu'un du ministère des Anciens Combattants pour une entrevue», dit Robert Cormier.

Le programme du ministère des Anciens Combattants prévoit l'accès à des services psychiatriques ou de psychothérapie, de l'aide pour la

prise d'un travail et un accompagnement en travail social.

Si le vétéran souffre d'une invalidité liée à son service militaire, il peut avoir accès à une pension d'invalidité. Lorsqu'elle est accordée à 100%, cette pension peut atteindre 300 000\$.

«La plupart des vétérans itinérants avec qui on travaille n'avaient pas fait de demande antérieure, et n'avaient pas demandé de services au ministère», dit Robert Cormier. Certains sont sortis de la rue, d'autres y sont encore.

Susan Ray croit quant à elle que les services actuels sont insuffisants. Il n'existe pas de statistiques sur la présence de vétérans parmi les itinérants du Canada. Aux États-Unis, par contre, on sait qu'ils représentent 26% des itinérants alors qu'ils ne forment que 11% de la population mâle. Dans des pays comme l'Australie ou la Grande-Bretagne, ils forment autour de 3% des itinérants. «Je crois que la situation du Canada doit ressembler à celles de l'Australie et de la Grande-Bretagne», dit Ray. Parce que, si on compare avec les États-Unis, on compte moins de personnes dans l'armée.»

La politique nationale sur l'itinérance sera dévoilée le gouvernement du Québec ce jeudi.

Le Devoir

Le ministre Blanchet croit à un référendum dans le présent «cycle péquiste»

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, a relevé que chaque «cycle péquiste» de gouvernement a donné lieu à un référendum sur la souveraineté. Mais il s'est défendu, mercredi, de prédire qu'une telle consultation populaire sera tenue au cours du prochain mandat du gouvernement Marois.

«J'ai dit, comme dans de nombreuses assemblées auxquelles j'ai participé, qu'effectivement, on était peut-être dans une perspective d'un mandat majoritaire, que ça pourrait être très stimulant pour les militants, qu'il n'y avait pas eu de cycle péquiste sans consultation sur la souveraineté», a-t-il déclaré à l'entrée du Conseil des ministres.

Or ce qu'Yves-François Blanchet a omis de souligner, c'est que, lors des deux cycles péquistes précédents — celui de René Lévesque et Pierre Marc Johnson suivi par celui de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry —, le

Il s'est défendu, mercredi, de prédire qu'une telle consultation populaire sera tenue au cours du prochain mandat

référendum sur la souveraineté avait eu lieu dans le premier mandat du gouvernement. Dans les deux cas évidemment, le gouvernement péquiste était majoritaire.

Cette idée de cycle péquiste référendaire, que le ministre avait reprise dans une activité partisane, a été interprétée dans les médias sociaux comme voulant dire qu'un référendum serait tenu

dans le premier mandat d'un gouvernement majoritaire dirigé par Pauline Marois.

Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, qui était présent quand son collègue a parlé de ces cycles, croit que «c'est une bonne façon de voir les choses».

«Évidemment, nous espérons — nous l'avons toujours dit — tenir un référendum le plus rapidement possible au moment opportun, a-t-il affirmé. Mais ni M. Blanchet, ni moi, ni la première ministre ne pensons qu'il serait opportun ou respectueux envers les Québécois de déterminer automatiquement une date ou un moment pour que l'évolution du Québec nous porte à une majorité [référendaire].»

Le Devoir

Le DGE prêt pour des élections le 7 avril

MARCO FORTIER

Le Directeur général des élections du Québec (DGE) se prépare pour un scrutin le lundi 7 avril. Les directeurs de scrutin dans les 125 circonscriptions ont loué leurs locaux, ont commandé leurs lignes téléphoniques et sont prêts à embaucher les 80 000 travailleurs temporaires qui gèreront le déroulement des élections, indiquent nos sources.

Des membres influents du gouvernement Marois affirment en parallèle qu'un déclenchement dans moins d'une semaine, le mercredi 5 mars, en vue d'un scrutin le 7 avril, est le scénario le plus plausible envisagé par la première ministre. Les stratèges péquistes tiennent à mener une campagne la plus courte possible pour profiter de l'erreur d'aller du gouvernement dans les sondages et limiter les risques d'erreur de Pauline Marois — qui aura l'avantage de diriger sa troisième campagne en tant que chef.

Le DGE affirme se préparer depuis l'automne dernier à des élections générales, mais a accéléré les préparatifs devant les signaux clairs reçus du gouvernement. «On se prépare à un décret rapide [qui déclencherait la campagne électorale]. On serait prêts si les élections étaient déclenchées dès maintenant», dit Marilyn Brochu, porte-parole du DGE. Elle refuse de confirmer les dates évoquées par nos sources pour le rendez-vous aux urnes.

Des bureaux de vote pour 400 000 étudiants

La décision de déclencher des élections repose entre les mains de la première ministre, qui peut demander au lieutenant-gouverneur de dissoudre la Chambre au moment de son choix — malgré la loi sur les élections à date fixe adoptée par le gouvernement péquiste. Pauline Marois a laissé entendre que les menaces des partis de l'opposition de défaire le budget du ministre Nicolas Marceau, déposé la semaine dernière, mettent en péril la stabilité du gouvernement minoritaire.

La première ministre compte réclamer un gouvernement majoritaire aux électeurs québécois, 18 mois après avoir pris le pouvoir de justesse, le 4 septembre 2012, dans la foulée du printemps étudiant.

Fait à noter, des bureaux de vote seront aménagés pour la première fois dans les établissements d'enseignement (cégeps, universités, centres de formation professionnelle qui regroupent au moins 300 étudiants-électeurs). Plus de 400 000 étudiants sont visés par cette nouvelle mesure. Plus de 300 bureaux de vote seront installés dans 175 établissements d'enseignement, indique le DGE.

Les étudiants avaient largement contribué à la victoire du Parti québécois, qui s'était opposé à la hausse des droits de scolarité proposée par le gouvernement libéral de Jean Charest. Une fois au pouvoir, le PQ a annoncé une augmentation moins importante des droits de scolarité, en fonction de la hausse du coût de la vie.

En déclenchant la bataille électorale, le gouvernement Marois devra justifier des dépenses de plus de 70 millions de dollars. Le dernier scrutin a coûté 76 millions aux contribuables québécois, dont 42,1 millions en rémunération pour les travailleurs d'élection. Le DGE avait aussi dépensé 23,7 millions en frais de fonctionnement, avant et après le décret gouvernemental qui lançait la campagne électorale. Enfin, les partis avaient eu droit à des remboursements de dépenses électorales de 10,2 millions.

Avec Robert Dutriscac et Marco Bélair-Cirino

Le Devoir

ACTUALITÉS

PQ: Sylvie Legault tentera de déloger Amir Khadir

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

L'artiste Sylvie Legault saute à son tour dans l'arène politique. Elle sera candidate dans la circonscription de Mercier sous la bannière du Parti québécois, a appris *Le Devoir*.

Avant d'être annoncée officiellement, la candidature de la comédienne-chanteuse doit être avalisée jeudi soir par les membres du PQ.

M^{me} Legault, ex-joueuse de la Ligue nationale d'improvisation, devra batailler ferme afin de déloger le député sortant, Amir Khadir. En septembre 2012, Québec solidaire avait pulvérisé le Parti québécois dans cette circonscription mont-réalaie. En effet, M. Khadir s'était vu crédité d'environ 47% des suffrages, contre 24% pour le candidat péquiste, Jean Poirier.

L'ancien président du syndicat des employés d'Aveos (AIMTA-FTQ) fera campagne cette fois-ci dans la circonscription de Vimont, à Laval, selon Radio-Canada.

Dominique Payette et François Gendron

À Québec, l'ancienne journaliste Dominique Payette a été recrutée par le chef du parti, Pauline Marois, afin de porter les couleurs du PQ dans Charlesbourg. Avec 21% des voix, le PQ avait terminé la course électorale de 2012 au troisième rang, derrière la Coalition avenir Québec (37%) et le Parti libéral du Québec (34%).

Malgré quelques ennuis de santé au fil des dernières semaines, le vice-premier ministre François Gendron sollicitera pour sa part un 11^e mandat dans la circonscription d'Abitibi-Ouest. «*Il n'y a pas de problèmes de cœur à nulle part. [Les médecins] ont dit: "Ca ne se peut pas qu'un vieux singe comme toi soit en forme comme tu l'es."*» Élu sans interruption depuis 1976, M. Gendron est en bonne posture pour fracasser le record de longévité à l'Assemblée nationale. Mais, il s'en moque. «*Je m'en fous! Je ne vais pas en politique pour battre des records*», a-t-il lancé.

De son côté, le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Pierre Karl Peladeau, a cherché, une nouvelle fois, à faire taire les rumeurs l'envoyant dans l'équipe de Pauline Marois.

Le Devoir

PÉTROLE SUR ANTICOSTI

Le Québec doit encore réfléchir, dit Breton

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le débat sur l'exploitation du pétrole enfoui dans le sol de l'île d'Anticosti n'est pas clos, fait valoir le député Daniel Breton.

Le développement du potentiel pétrolier de l'île du golfe de Saint-Laurent constitue une priorité pour la première ministre, Pauline Marois. Mais pas pour le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques. «*Je ne suis pas rendu là*», affirme-t-il à l'occasion d'une entrevue téléphonique avec *Le Devoir*.

Toutefois, l'adjoint parlementaire à la première ministre cautionne l'investissement de 115 millions de dollars du gouvernement du Québec dans deux projets consistant à tirer au clair le potentiel en or noir de l'île d'Anticosti. En faisant un pas de plus vers une exploitation «plus proche de leur maison», le Parti québécois a le mérite de confronter les Québécois à leur soif insatiable de pétrole, estime-t-il. «*On est encore beaucoup, beaucoup trop dépendant au pétrole. On doit faire des choix. Le gouvernement nous propose cette piste de solution-là. A nous de décider collectivement dans quel sens on va*», dit M. Breton, avant de rappeler que les Québécois consomment plus de 300 000 barils de pétrole par jour. Sur Anticosti, l'exploitation pourrait commencer après 2020, si on l'exploite. Mais, d'ici là, Daniel Breton veut imposer un «*changement de paradigme en transport collectif ou individuel*» afin de réduire la consommation de pétrole du Québec, et par ricochet les émissions de gaz à effet de serre.

Le Devoir



Denis Coderre et Régis Labeaume ont assisté au caucus des maires des principales villes canadiennes mercredi à Toronto, en évitant soigneusement le maire Rob Ford.

INFRASTRUCTURES

Les grandes villes canadiennes réclament leur juste part à Ottawa

JEANNE CORRIVEAU

Les principales villes canadiennes veulent obtenir leur juste part du fonds Chantiers Canada pour les infrastructures. Certains des maires réunis à Ottawa pour discuter des enjeux qui les préoccupent ont réservé un accueil glacial à l'encombrant maire de Toronto, Rob Ford, qui avait décidé de participer à l'événement.

Présidé par le maire de Vancouver, Gregor Robertson, le caucus des maires des grandes villes regroupe 22 maires, dont 5 du Québec. Les discussions ont notamment porté sur le financement des infrastructures.

Les grandes villes s'inquiètent de la distribution qu'Ottawa fera des 14 milliards disponibles. «*La façon arbitraire dont le gouvernement se comporte dans le dossier des infrastructures laisse prévoir qu'il veut décider pour nous ce qu'on veut faire*», a expliqué le maire de Montréal, Denis Coderre.

Les maires réclament aussi d'Ottawa que les infrastructures de loisirs et de sport puissent être admissibles au programme, appuyant ainsi la position du maire de Québec, Régis Labeaume.

À ce sujet, le ministre de l'Infrastructure, Denis Lebel, a répliqué que les villes auraient accès à des fonds pour les infra-

«*La façon arbitraire dont le gouvernement se comporte dans le dossier des infrastructures laisse prévoir qu'il veut décider pour nous*»

Denis Coderre, le maire de Montréal

structures sportives via le Fonds de la taxe sur l'essence.

En matière d'habitation, les investissements fédéraux sont en péril, disent les maires. «*D'ici 2020, on pourrait perdre 1,5 milliard en investissements dans le logement social*», a soutenu le président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Claude Dauphin.

Finalement, les villes veulent être consultées par Postes Canada sur la livraison du courrier. Denis Coderre estime que Postes Canada aurait dû réduire la fréquence de la distribution du courrier plutôt que de supprimer ce service.

Le maire Ford

La présence de Rob Ford parmi les maires n'est pas passée inaperçue. C'était la première fois depuis son élection en 2010 que le maire de Toronto assistait à une réunion de la FCM, ayant déjà qualifié cet

événement de «*perte de temps*». Questionné sur Rob Ford, le maire Denis Coderre a été tranchant: «*On ne veut rien savoir de lui. [...] C'est un caucus, pas un cirque. Je veux parler des dossiers. Nous ne lui avons pas parlé. Je ne lui ai pas serré la main. Je ne l'ai pas regardé.*»

Le maire de Québec a tenu des propos similaires. «*Il a son siège et il paie sa cotisation. Mais je ne veux pas être associé, ni de près ni de loin, à cet homme*, a expliqué Régis Labeaume. Comment pourrais-je expliquer aux gens de Québec et à mes enfants que je collabore avec un homme qui, pendant son mandat, fume du crack?»

Le maire Ford avait fait valoir qu'il avait la légitimité de participer à la réunion. «*J'ai été élu par [un] plus [grand nombre] de votes que n'importe quel maire présent*», a-t-il dit.

Le Devoir

Les ignifuges dans le sang de la mère perturbent les hormones du bébé

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Des contaminants présents dans le sang des femmes ont un effet sur elle suit depuis les hormones thyroïdiennes de leurs bébés. Des chercheurs soupçonnent que ce mécanisme pourrait expliquer, en partie, des troubles de l'attention, d'hyperactivité ou de comportement.

L'épidémiologiste à l'Université de Sherbrooke Larissa Takser avait déjà montré que le sang et le lait maternels contiennent des ignifuges, ces substances utilisées par l'industrie pour protéger les objets courants du feu. Elle avait aussi observé chez des modèles animaux, notamment le rat, que ces contaminants perturbaient les niveaux d'hormones thyroïdiennes.

Récemment, elle a publié ses analyses d'une cohorte de 400 femmes qu'elle suit depuis le début de leur grossesse en 2007 et 2008. En dosant les concentrations de PBDE, des ignifuges, elle a découvert que plus la contamination sanguine était importante chez la mère, plus les niveaux d'hormones thyroïdiennes chez le nouveau-né étaient faibles. Plus spécifiquement, c'est dans le sang de cordon après la naissance que les niveaux ont été mesurés.

Larissa Takser continue à suivre les mères et les enfants de cette cohorte, afin de vérifier si, comme chez les animaux, cette perturbation hormonale a des effets comportementaux. «*Chez l'animal, on observe des effets sur le développement du cerveau. Ça se manifeste entre autres par de l'hyperactivité*», explique-t-elle.

La chasse aux ignifuges?

Elle ne veut pas pointer les ignifuges comme seuls responsables des troubles de l'attention ou d'hyperactivité, puisque d'autres facteurs entrent en ligne de compte. «*Mais on pense que ça pourrait expliquer pourquoi les garçons sont plus affectés, car ces contaminants perturbent aussi le métabolisme de la testostérone*». En effet, les ignifuges empêcheraient une enzyme du cerveau, l'aromatase, de transformer la testostérone en estradiol. On ignore encore quelle serait l'implication exacte de ce mécanisme dans l'hyperactivité.

Une chose est certaine, on ignore comment se protéger de ces contaminants qui sont volontairement ajoutés aux plastiques, aux matelas et autres produits de consommation courante. Dans la cohorte de femmes suivies par M^{me} Takser, certaines avaient des taux très bas, d'autres 600 fois plus élevés! «*On voudrait investiguer, car on ne sait pas pourquoi certaines femmes étaient protégées, si c'était une question de mode de vie ou si elles éliminaient naturellement les contaminants pour une raison qu'on ignore*», relate la chercheuse.

En Suède, où la réglementation est beaucoup plus sévère, les concentrations sanguines d'ignifuges chez l'humain sont de 20 à 100 fois plus faibles qu'en Amérique du Nord. Les études montrent aussi que les concentrations de ces contaminants dans le lait maternel des mères nord-américaines doublent tous les cinq ans.

Le Devoir

Sans concessions de la part des médecins, Réjean Hébert évoque une réduction des services en santé

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a reconnu mercredi que, sans l'étalement de la hausse de la rémunération des médecins, les services dans le ré-

seau de la santé devront être réduits.

Dans le dernier budget Marceau, la croissance des dépenses en santé a été limitée à 3%, ou 976 millions, alors que 540 millions de cette somme seront consacrés à l'augmentation de la rémunération des médecins en vertu d'ententes signées par le gouvernement précédent. «*Si on est capable d'étaler cette augmentation, ça va donner l'oxygène nécessaire pour qu'on puisse maintenir les services*», a affirmé Réjean Hébert avant le Conseil des ministres. Sinon, le gouvernement aura à prendre des «*décisions difficiles*», a-t-il évoqué.

Bon espoir

En prévision du budget de novembre 2012, Réjean Hébert avait tenté sans succès de négocier avec les fédérations de médecins l'étalement des hausses promises — soit un peu plus de 1 milliard pour les deux prochaines années. «*J'ai bon espoir qu'on va réussir à s'entendre avec les médecins. C'est dans l'intérêt des médecins qu'on ait un système [de santé] qui continue à être productif et efficace*», a-t-il fait valoir.

Le porte-parole libéral en matière de santé, Yves Bolduc, a prédit une «*crise*» dans le réseau de la santé sans une croissance de 5% des dépenses, un écart de 600 millions par rapport à la croissance annoncée de 3%. L'ancien ministre libéral de la Santé s'attend à une augmentation des délais d'attente, à une réduction du personnel et à un rationnement des médicaments.

Yves Bolduc a défendu l'augmentation de la rémunération accordée depuis 2008 aux médecins, émoluments qui ont fait un bond de 67%. «*Au Québec, les médecins étaient les moins payés de tout le Canada, ce qui nous*

Infirmières: la pénurie dure malgré la hausse d'effectifs

Le nombre d'infirmières en exercice au Québec augmente de manière constante, mais la pénurie demeure bien réelle. Les données rendues publiques mercredi par l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIQ) démontrent que le nombre d'infirmières a augmenté de 8,3% au cours des dix dernières années, passant de près de 62 800 à près de 68 000. Cependant, le nombre de celles qui exercent dans le réseau public de la santé et des services sociaux s'est maintenu autour de 55 000 durant la même période, avec une légère augmentation, soit 56 000, durant les deux dernières années, alors que l'utilisation des services de santé était en hausse constante. Conséquemment, le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les infirmières, le baromètre de la pénurie en quelque sorte, a augmenté, passant de 3,9% du total des heures travaillées à 5,5%. Selon l'OIQ, il faudrait entre 3000 et 4000 infirmières additionnelles pour combler la pénurie dans le réseau public.

La Presse canadienne

amenait des problèmes de pénurie», a-t-il soutenu. Le député a ajouté que le nombre de médecins avait augmenté, ce qui explique une partie de la hausse.

Le Devoir

L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

LE SALUT VERS UNE VILLE INTÈGRE ?

Le Centre de recherche interdisciplinaire en études montréalaises de McGill (CRIEM) organise deux tables rondes autour de la collusion et de la corruption à Montréal afin de favoriser une compréhension large des enjeux actuels en cause. Un premier panel pour revoir et analyser des expériences historiques et un deuxième panel pour dégager des pistes d'avenir.

Comment tirer profit des expériences passées et récentes de collusion à la Ville de Montréal pour renforcer la lutte contre la corruption et la collusion ?

Que peut-on apprendre des cas des autres villes québécoises et canadiennes ?

PROGRAMME
13h à 15h / 1^{re} TABLE RONDE
LEÇONS DU PASSÉ
15h30 à 17h30 / 2^e TABLE RONDE
PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Renseignement:
www.mcgill.ca/centre-montreal/fr
Le Centre de recherche interdisciplinaire en études montréalaises de McGill (CRIEM)
514 398-3960

ENTRÉE GRATUITE

DATE
28 FÉVRIER 2014

LIEU
THÉÂTRE PAUL-DESMARIS,
CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE,
1920, RUE BAILE, MONTRÉAL

McGill

Plus vite, plus haut, plus fort, moins cher. Jusqu'à demain.

Le solde Super géant de Porter finit demain. Surfez sur une avalanche de rabais : jusqu'à 60 % sur le tarif de base de tous les vols Porter. Pour vous réserver une place en or, faites glisser votre curseur jusqu'à flyporter.com.



Jusqu'à

60

%

de rabais sur
le tarif de base

flyporter.com

HALIFAX • MONCTON • MONT-TREMBLANT • MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SAULT STE. MARIE • ST. JOHN'S • SUDBURY
THUNDER BAY • TIMMINS • TORONTO • WINDSOR • BOSTON • VERMONT • CHICAGO • MYRTLE BEACH • NEW YORK • WASHINGTON

Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 28 février 2014. Voyagez d'ici le 27 juin 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles du 17 avril au 21 avril et du 16 mai au 19 mai 2014. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs les plus bas s'appliquent aux départs des mardi et mercredi. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

ÉDITORIAL

CAISSE DE DÉPÔT

Une bonne année

Avec un rendement annualisé de 10% depuis cinq ans, la Caisse de dépôt et placement du Québec est parvenue à rattraper le terrain perdu lors de la débâcle de 2008. Bravo à l'équipe de Michael Sabia! Mais attention: le test d'efficacité dans la gestion du risque reste à venir.

En 2013, la Caisse de dépôt a enregistré un rendement de 13,1%, légèrement supérieur à son indice de référence. À 200 milliards de dollars, l'actif net a largement rattrapé le terrain perdu au moment de la crise de 2008. Cette année-là, la Caisse avait perdu 25% de ses avoirs, qui étaient passés de 160 à 120 milliards en quelques semaines.

En acceptant la présidence de la Caisse, M. Sabia s'était engagé à revoir la gestion du risque. Ce virage amena la Caisse à se départir de plusieurs produits ésothériques à la mode au profit d'acquisitions de biens tangibles (infrastructures, immeubles, etc.), ou encore à se tourner vers l'achat de titres indiciaires sur les marchés qu'elle connaissait moins.

Or, à la lecture du dernier rapport, on constate que la Caisse revient petit à petit vers une gestion active pour améliorer le rendement. Dans certains cas, comme la création d'un portefeuille dit de qualité mondiale composé de grandes entreprises actives à travers le monde (Colgate, Pepsico, etc.), l'initiative s'inscrit dans une stratégie à long terme de rendement stable à risque réduit, du moins faut-il le souhaiter.

En revanche, le retour de la gestion active du portefeuille des marchés en émergence, même appuyée par des équipes de recherche, laisse songeur. Si la Caisse juge plus prudent de s'en tenir à l'achat d'indices pour couvrir le marché américain des actions, croit-elle vraiment pouvoir faire mieux que les indices pour des pays comme la Chine et l'Inde?

Pour ce qui est de sa présence au Québec, certains lui reprochent encore de ne pas en faire assez pour accompagner les entreprises d'ici. C'est le cas de l'ancien vice-président de la Caisse, Michel Nadeau, qui, dans nos pages, invitait récemment la Caisse à éviter de « ne jurer que par le credo des ratios pour décider ou non d'un placement ».

À la fin de 2013, les actifs de la Caisse en sol québécois étaient de 53,8 milliards, dont 32,5 milliards dans le secteur privé. Il s'agit d'une augmentation de 11,9 milliards en cinq ans. En 2013, la Caisse a injecté 600 millions dans les PME d'ici.

Le Québec est petit pour une institution dont les actifs dépassent 200 milliards et, quant à nous, la Caisse doit rester à l'écart des jeux politiques. Elle est fiduciaire de nos épargnes et non pas le bras financier du gouvernement.

On peut s'attendre à ce que les cadres de la Caisse ne se contentent pas de signer des chèques, mais jouent un rôle actif auprès des entreprises. Michel Nadeau leur suggère même de se montrer insistants auprès des nombreux fournisseurs, banques et maisons de courtage étrangères qui encaissent des millions en commissions, pour qu'ils embauchent des jeunes diplômés de nos écoles au lieu de faire venir leur propre main-d'œuvre. En effet!

Avec une croissance de 66% depuis le creux de 2008, la Caisse a livré la marchandise. Le travail de reconstruction entrepris par Michael Sabia n'y est pas étranger... et la remontée spectaculaire des marchés encore moins.

Ne soyons pas pisse-vinaigre, mais avouons que le vrai test de l'efficacité des mesures mises en place par l'équipe Sabia viendra le jour où un nouveau choc ébranlera la planète financière.

COMMISSION CHARBONNEAU

À côté du mandat

Il suffisait mercredi de suivre sur Twitter les commentaires qui collaient, minute après minute, au déroulement de la commission Charbonneau pour comprendre qu'on ne vivait pas le moment le plus éclairant de ses audiences. Où donc s'en allait-on avec l'interrogatoire de Bernard « Rambo » Gauthier? La question gardait tout son mystère quand le témoignage a pris fin.

Limité aux contrats publics dans l'industrie de la construction, le mandat de la commission tient en quelques mots clés: stratagèmes, collusion, corruption, financement des partis politiques et crime organisé. Lors des deux jours consacrés à « Rambo », les interventions des deux commissaires, France Charbonneau et Renaud Lachance, se résumaient plutôt ainsi: intimidation (que M. Gauthier appelle « langage viril »!) et « syndicalisme à outrance ».

Il est fort bien que M^{me} Charbonneau fasse remarquer au témoin que pratiquer ce type de syndicalisme finit par lui nuire, ou que M. Lachance lui recommande de contester les règles de placement de la main-d'œuvre, qui lui déplaisent tant, auprès de sa centrale syndicale plutôt que de s'en prendre aux entrepreneurs. Mais cela n'a rien à voir avec leur mandat.

La présence de Bernard Gauthier clôt une montée où des témoins ont décrit le contrôle absolu qu'il exerçait sur les chantiers de construction de la Côte-Nord, au point où peu de gens sont prêts à en parler ouvertement et où ceux qui osent le faire sont encore ébranlés de la confrontation qu'ils ont eue avec lui et ses hommes. M. Gauthier ne reculait devant rien pour placer les travailleurs de la FTQ-Construction, et les entreprises, dont Hydro-Québec, cédaient à ses demandes pour avoir la paix. Les ingrédients semblaient donc réunis: stratagèmes, collusion, peut-être même corruption et crime organisé avec cette rumeur de vente de drogue par des motards criminels sur les chantiers.

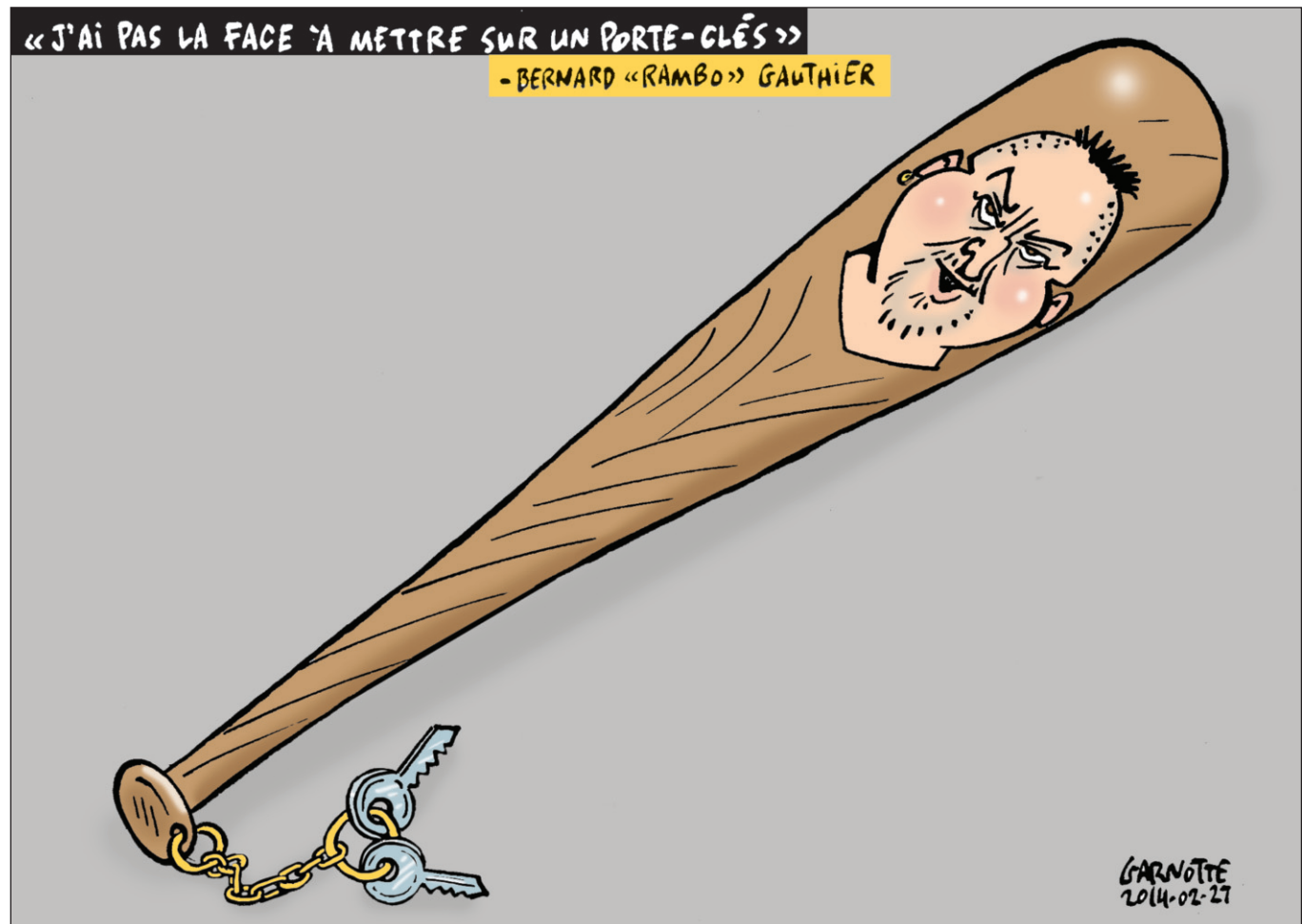
La commission manquait-elle de preuves? Le plan de match du procureur était-il bien monté? Toujours est-il que Bernard Gauthier a plutôt raconté, sans louvoyer et sans jamais être décontenancé, les dures relations de travail dans un milieu où on ne se fait pas de cadeaux. Cela ne manquait pas de sel et soulevait bien des questions, mais qui ne relèvent pas du présent forum. On était dans des manœuvres condamnables, mais loin des stratagèmes et de la collusion tels que vus au municipal. Quant à la piste de la drogue et du crime organisé, sitôt soulevée par la commission, sitôt abandonnée. N'a-t-on fait qu'aller à la pêche?

Les jours de la commission Charbonneau étant comptés, c'est le genre d'expédition qu'elle ne peut plus se permettre. Qu'elle mette enfin le cap sur Québec: le ministère des Transports nous y attend.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Une médaille d'or pour Coderre

Je n'avais jamais pensé entreprendre des démarches pour faire béatifier Denis Coderre. Mais j'en suis rendue là. Et je pourrais même faire un triplé, en y ajoutant Richard Bergeron et Marcel Côté.

Quelle idée rafraîchissante de voir ces hommes de talent travailler ensemble pour le bien commun, alors qu'on doit se résigner, hélas, à ce que nos autres politiciens, toutes allégeances confondues, tentent de nous faire croire qu'ils feront de la politique « autrement ». Cet « autrement » veut simplement dire qu'ils ont de nouvelles méthodes pour faire des crocs-en-jambe à leurs adversaires, tandis que notre maire tendait la main aux siens, qui ont répondu « présents », un geste qui les honore tous les trois.

Je pourrais décerner une médaille de bronze à Nicolas Marceau, qui a reconnu s'être trompé dans les prévisions de son premier budget.

Denise Surprenant
 Montréal, le 25 février 2014

L'intimidation selon « Rambo » ou Alcoa

L'actualité a fait preuve d'une belle ironie mardi. Alors même que commençait la comparution de Bernard « Rambo » Gauthier, accusé d'intimidation syndicale à la commission Charbonneau, Pauline Marois faisait en grande pompe la conclusion d'une

entente avec l'aluminerie Alcoa, à la suite des menaces que celle-ci avait proférées quant à la hausse des tarifs d'électricité. Cela confirme l'adage: selon que vous soyez pauvre ou riche...

Le prix payé pour l'électricité montera si le prix de l'aluminium monte et il baissera si le prix de l'aluminium baisse. Et si le coût de production de l'électricité augmente et que le prix de l'aluminium baisse, mais que les profits d'Alcoa augmentent (ce qui n'est pas impossible du tout)? Eh bien, le prix de l'électricité payé par Alcoa baissera et Hydro-Québec (c.-à-d. les contribuables québécois) absorbera les pertes. Privatisation des profits et socialisation des pertes, comme lors de la crise de 2008. Il est pas beau, le néolibéralisme?

Denis Jacques
 Montréal, le 25 février 2014

Maternelles 4 ans ou CPE ?

Dans l'article « Encore trop d'enfants vulnérables en maternelle » paru dans *Le Devoir* du 25 février, le D^r Richard Massé, directeur de la santé publique, appelle toute la communauté à se mobiliser. Il affirme que plus que les maternelles 4 ans, les centres de la petite enfance (CPE) accessibles dans les quartiers prioritaires constituent la mesure la plus importante à mettre de l'avant. Il dit: « La maternelle 4 ans, c'est un peu tard. Si on a le choix, c'est un meilleur investissement, les garderies. »

Encore cette sempiternelle et inutile question du « choix à faire » entre investir prioritairement dans les maternelles 4 ans en milieu défavorisé ou les CPE!

Combien de fois faudra-t-il rappeler que ces enfants de quatre ans des milieux défavorisés fréquentent peu ou pas du tout les CPE? Bien qu'il faille encourager la fréquentation des CPE, la maternelle 4 ans à temps plein dans les milieux défavorisés doit être vue comme un service prioritaire, indispensable et complémentaire à celui offert par les CPE. Il vaut mieux accueillir les enfants les plus vulnérables de notre société dès la maternelle 4 ans qu'attendre de les recevoir à la maternelle 5 ans et risquer qu'ils aient accumulé des retards de développement trop importants.

Yolande Brunelle
 Le 25 février 2014

La poste trois jours par semaine ?

Postes Canada veut éliminer le déficit, c'est légitime et souhaitable, mais la façon de s'y prendre est condamnable. En arrêtant la livraison du courrier aux demeures, le gouvernement Harper peut être taxé (à notre tour de le taxer) de maltraitance envers les personnes à mobilité réduite, les obligeant à aller chercher leur courrier dans les intempéries de la saison froide. J'appuie le NPD dans sa démarche pour sauvegarder ce service postal. En revanche, serait-il sage de diminuer le nombre de jours de livraison, de cinq à trois par semaine, soit les lundis, les mercredis et les vendredis? [...]

Maurice Marcotte
 Gatineau, le 22 février 2014

LIBRE OPINION

Prostitution: pense-t-on aux clientes ?

MAXIM DUROCHER
 Montréal

La décision de la Cour suprême dans le cas Bedford rendu le 20 décembre a changé la vie de biens des travailleuses et travailleurs du sexe (TDS), y compris la mienne. Elle a rendu plus facile de parler de notre travail. Je n'ai pas à inventer un emploi fictif lorsqu'on me demande mon métier et je peux parler plus franchement de mes activités avec les professionnels de la santé. Le choix de cette nouvelle profession que je pratique est maintenant validé par le plus haut tribunal. Je me sens comme s'il m'avait dit: « Vas-y; nous te protégeons, nous reconnaissons tes droits constitutionnels. »

Je suis un homme et je suis escorte pour femmes. La décision Bedford a non seulement validé mon travail, mais aussi les intérêts de mes clientes. Depuis cette décision historique, plus de clientes brisent le silence, leur anonymat, et mettent en jeu leur vie privée, curieuses et désireuses d'explorer leur sensualité, d'avoir de la compagnie ou simplement de passer un peu de temps en présence d'un homme. C'est mon travail.

Il n'est pas facile. Bien des hommes en rient et pensent que c'est un emploi de rêve. Cependant, comme mes consœurs féminines le savent, c'est une profession victime des stéréotypes et ceux-ci ont un impact direct sur ma vie en société et ma

situation financière. Par ailleurs, ces préjugés ont un impact plus grave sur mes clientes: elles courent le risque d'être ciblées et criminalisées sous certaines des options législatives, étiquetées comme « nordiques », actuellement envisagées au Canada.

Pensons un moment à ceux que nous criminalisons en ciblant les clients. Bien souvent, on s'imagine le client typique comme un homme. Cependant, lorsque l'on comprend que les femmes, comme les hommes, recherchent les services de prostituées, et ce, pour des raisons similaires — compagnie, intimité et plaisir —, on voit bien le danger. Ceux qui veulent criminaliser les clients pour protéger les femmes en général se trouvent donc à vouloir criminaliser certaines d'entre elles. Ce discours présente un paradoxe: protéger certaines femmes en en criminalisant d'autres. Qu'essayons-nous de faire en réprimant la prostitution? Le modèle de la prohibition n'a jamais eu de succès, peu importe la sphère où il a été appliqué.

Les clients qui font appel aux services des TDS ne veulent pas simplement du sexe, mais aussi pour la compagnie, la conversation et l'intimité. Mes clientes recherchent également de la tendresse, de la chaleur humaine, voire de l'acceptation. Parfois, elles veulent de la complicité ou faire des activités qu'elles aiment avec quelqu'un qui partagera leur plaisir. Souvent, elles désirent parler, sans jugements

ou reproches, de ce qui se passe dans leur vie, de ce qu'elles n'osent pas dire à ceux qui les entourent. En fait, il existe une foule de raisons pour voir un ou une escorte, et mes clientes ont des motifs qui leur sont propres.

La criminalisation des clients m'effraie. Nous, les TDS, devons travailler dans l'ombre. Cela augmentera les risques de violence et la précarité de nos conditions de travail, pour contacter nos clientes alors que ceux-ci tenteront d'éviter les autorités, se soldant par beaucoup moins d'occasions financières pour nous. Selon un tel paradigme, nous ne serons jamais vraiment acceptés, nous continuerons de vivre et de travailler en marge de la société, avec nos droits, en tant que travailleurs et citoyens, bafoués.

La criminalisation des clients renforce la disparité entre les sexes et l'hégémonie du clivage des genres, de leur inégalité. D'une part, les hommes sont démonisés et décrits comme des agresseurs simplement parce qu'ils cherchent des services sexuels. D'autre part, nous n'avons que de la pitié ou du ridicule pour les femmes clientes.

La liberté sexuelle ne représente-t-elle pas un droit aussi fondamental que la liberté de conscience? La Charte canadienne garantit à tous la possibilité de s'épanouir comme ils l'entendent. Les clientes, autant hommes que femmes, méritent d'avoir la chance d'explorer leur sexualité et leur intimité sans craindre la loi.



JOSÉE BOILEAU

ÉLECTRICITÉ ET ALUMINIUM

Des coûts très élevés pour les Québécois

L'avantage comparatif historique de l'électricité à bas coûts a été bien exploité; cette ère est cependant terminée

JEAN-THOMAS BERNARD

Professeur invité, Département de science économique, Université d'Ottawa

Hydro-Québec dispose d'importants surplus d'électricité causés en bonne partie par la récession de 2008, et ces surplus pourraient même perdurer pendant une décennie parce que la reprise de la croissance de la demande est anémique et qu'Hydro-Québec, à la demande du gouvernement, continue de soutenir le développement de nouvelles capacités hydroélectriques et éoliennes.

Les surplus d'électricité ont pris une telle ampleur que le gouvernement a lancé une politique spéciale sur l'usage de ces surplus en octobre 2013. L'objectif de cette politique est d'attirer de nouvelles entreprises qui consomment 15 mégawatts (MW) ou plus en leur offrant un rabais tarifaire diminuant dans le temps, de sorte que les entreprises bénéficiaires paieront le tarif ordinaire après dix ans. Il s'agit d'une « vente à tout prix » alors que le marché de l'exportation n'est pas très attrayant en raison de la chute des prix causée par l'arrivée massive du gaz de schiste. Des secteurs spécifiques sont visés: la transformation des ressources naturelles, la fabrication de composantes liées aux énergies renouvelables et aux technologies vertes, la fabrication de composantes liées à l'électrification des transports, les centres de données et les tech-



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La production d'hydroélectricité à bas coûts est à l'origine du développement de l'industrie de l'aluminium au Québec. Or, les conditions ont changé. Ci-dessus, le barrage Manic-2.

nologies de l'information. Investissement Québec effectuera le démarchage et Hydro-Québec gèrera le volet tarifaire. Le gouvernement compte ainsi susciter des investissements de 1,6 milliard de dollars et créer 10 000 emplois d'ici 2017. Lors de son passage au Forum économique mondial à Davos, en Suisse, en janvier dernier, Pauline Marois a annoncé, dans le cadre de ce programme, une entente avec la société espagnole FerroAtlántica pour l'implantation d'une usine de sil-

cium métal au coût de 375 millions de dollars, ce qui créera environ 300 emplois.

Les usines d'aluminium établies au Québec ont bénéficié de contrats spéciaux pour leur approvisionnement en électricité et la politique actuelle du gouvernement est de leur charger le tarif courant L pour grandes entreprises à l'expiration de ces contrats spéciaux. Selon l'information fournie dans *L'Énergie* (le magazine de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité), à l'hiver

2013-2014, le prix moyen associé aux contrats spéciaux (3,0 ¢/kWh) amène les alumineries québécoises à occuper la position médiane dans la distribution mondiale des prix de l'électricité payés par l'ensemble des alumineries localisées en dehors de la Chine. Le tarif L (4,25 ¢/kWh) les déplacerait dans le quartile supérieur, et le nouveau tarif L proposé par Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie (4,46 ¢/kWh) les pousserait tout au haut de la distribution. Le prix mondial de l'aluminium sur le

marché de Londres a chuté de 2000 \$/tonne à 1700\$/tonne au cours de la dernière année. Des réductions de la production et même des fermetures d'usines sont des possibilités réelles.

Bénéfice éphémère

Manifestement, les usines québécoises d'aluminium ne répondent pas aux critères établis par le gouvernement pour la gestion des surplus actuels d'électricité. D'autre part, cette offre de rabais tarifaire ne fournirait à cette industrie qu'un bénéfice bien éphémère n'assurant pas sa survie. Pour rétablir sa position concurrentielle, l'industrie de l'aluminium a donc demandé au gouvernement d'utiliser à nouveau les contrats spéciaux d'approvisionnement en électricité à 3,0 ¢/kWh s'échelonnant sur de longues périodes, soit 20 ans ou plus. L'entente convenue entre Alcoa et le gouvernement cette semaine pour l'approvisionnement en électricité de ses trois usines indique que le gouvernement a acquiescé aux demandes de l'industrie: tarif légèrement en hausse par rapport à celui des contrats spéciaux et s'échelonnant sur 16 et 22 ans, sans engagement de rattrapage tarifaire à l'échéance et sans création d'emplois. Au mieux, il y aura préservation d'emplois.

Le gouvernement a ainsi créé une exception majeure à sa politique de gestion des surplus d'électricité en faveur de l'industrie de l'aluminium. Est-ce que cette exception est fondée sur le plan économique?

La principale raison de la présence de cette industrie au Québec est la disponibilité de grands volumes d'électricité à faibles coûts associés à l'hydroélectricité. Cet avantage

comparé a joué un rôle déterminant dans le développement de l'industrie au début du siècle dernier et à nouveau dans les années 1980 lorsque les coûts de production de l'électricité ont explosé à l'échelle mondiale après les crises pétrolières de 1973 et 1979, l'effondrement de la filière nucléaire causé par les accidents de Three Mile Island en 1979 et de Tchernobyl en 1986 et par les dépassements de coûts. Toutes les alumineries canadiennes sont localisées au Québec, à l'exception d'une seule qui est à Kitimat en Colombie-Britannique pour la même raison: le faible coût de l'hydroélectricité.

Les immenses ressources hydroélectriques du Québec ont été développées selon un ordre croissant des coûts, et aujourd'hui le coût de la nouvelle électricité est de l'ordre de 10,0 ¢/kWh. Aucune région ne s'enrichit à produire de l'électricité à 10,0 ¢/kWh pour la vendre à ses industries à 3,0 ¢/kWh, et même à 4,2 ¢/kWh. Cet avantage comparatif historique a été bien exploité; cependant, l'ère du développement hydroélectrique à faibles coûts est terminée.

Des facteurs économiques ont amené le développement et l'expansion de l'industrie de l'aluminium au Québec. Ces mêmes facteurs la poussent maintenant à émigrer vers d'autres régions, comme le Moyen-Orient et la Chine, qui fournissent plus de 40% de la production mondiale, alors que la part du Québec a régressé sous la barre des 6%. Les surplus actuels associés au développement de centrales à coûts élevés ne changent rien à cette réalité et la signature d'ententes à faibles prix sur de longues périodes impose des coûts très élevés à l'ensemble des Québécois.

LA RÉPLIQUE > ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Contre la pensée narrative téléologique

MARC-ANDRÉ ÉTHIER

Professeur, Département de didactique de l'Université de Montréal

Selon Jocelyn Létourneau (dans *Je me souviens?*, Fides, 2014), développer la pensée critique des élèves en classe d'histoire est souhaitable, mais inapplicable. Mieux vaudrait se recentrer sur une narration. Il rejoint ainsi E. Bédard, R. Comeau, G. Laporte et D. Vaugois, voire G. Bouchard, quoiqu'ils soutiennent d'autres récits.

Pourtant, lorsqu'ils pratiquent l'histoire, ces auteurs (et d'autres) tiennent avec raison pour acquis que les réponses qu'ils formulent aux problèmes historiques feront l'objet de débats sur l'exhaustivité, la validité ou la pertinence des sources dépouillées. Aussi précisent-ils, dans des notes souvent copieuses, leurs références, de sorte que tous puissent vérifier les appuis de leurs argumentaires. Les jugements envers leurs interprétations historiques portent aussi sur la richesse, la finesse et la fidélité du corpus et de son analyse.

Si l'histoire doit être enseignée comme science, l'école devrait donc respecter sa nature disciplinaire et insister non sur la restitution d'un ou de plusieurs récits, mais sur la pratique de l'enquête historique, de la formulation d'un problème à la défense d'une réponse, en passant par la constitution et l'analyse d'un corpus documentaire.

Certes, on ne peut attendre

LE DÉCLENCHÉUR

«Les programmes d'histoire du Québec [...] n'enseignent plus l'histoire sous forme de récits. Le but est dorénavant la résolution de problèmes et la formation de la pensée critique [...]. Les jeunes, en quête de sens et d'identité, éprouvent de la difficulté à mobiliser les savoirs historiques, acquis en salle de classe, à des fins d'orientation personnelle et de représentations historiques. Ils se rabattent donc volontiers sur la mémoire collective qui leur permet de se souvenir d'hier sans avoir à élaborer de nouvelles façons de concevoir l'histoire.» — «Conserver la pensée narrative chez les élèves», Stéphane Lévesque, professeur à l'Université d'Ottawa, *Le Devoir*, 24 février 2014.

d'élèves de 12 à 16 ans qu'ils repèrent ou établissent des sources, pas plus que l'on attend d'eux qu'ils résolvent les problèmes scientifiques confiés [...] à des physiciens aguerris. On peut toutefois affirmer qu'ils n'apprendront pas les principes et méthodes de ces sciences, même à leur mesure, s'ils ne leur sont pas enseignés. Un programme de sciences ne comportant aucune expérience en laboratoire ou n'y recourant que de façon plaquée serait bancal. Il en va de même de l'histoire: penser comme un historien n'est pas inné.

Pour être apprises de façon réelle et durable, les méthodes de l'enquête historique doivent être enseignées systématiquement, former le cœur du programme, lui donner son sens. Il faut faire sentir aux élèves qu'il y a des contradictions à dépasser, un débat à trancher, une énigme à déchiffrer, que tout n'est pas transparent et simple, mais que la raison peut et doit agir, aussi

partiels et provisoires ses résultats soient-ils.

Une science

Les élèves ne peuvent apprendre ou découvrir seuls les principes et méthodes de l'histoire, pas plus qu'ils n'ont la science infuse des faits permettant de comprendre le contenu des sources. [...]

L'histoire doit-elle être enseignée comme une science? C'est notre avis, dans la mesure où nous voulons que les élèves agissent dans la vie publique comme les historiens veulent qu'eux et leurs pairs se conduisent dans leur vie professionnelle: en s'interrogeant, en enquêtant avec rigueur et discipline pour trouver les réponses valides et en débattre, ou en analysant les réponses déjà disponibles. L'école en général doit cultiver l'esprit critique et ainsi former des citoyens, explicitement et volontairement, à partir d'une méthode et de contenus disciplinaires particuliers, comme

L'histoire doit-elle être enseignée comme une science? C'est notre avis.

ceux de l'histoire, et non sporadiquement, inconsciemment, furtivement.

Un programme d'histoire prétendant ne pas éduquer à la citoyenneté risque plus de conforter une mémoire collective non examinée ou de laisser les élèves démunis devant la propagande que d'armer leur esprit de méthodes pour analyser les discours sur le passé. Or, les *Minutes du patrimoine*, les reconstitutions de la bataille des plaines d'Abraham, les fêtes du bicentenaire de la guerre de 1812 ou du 150^e anniversaire à venir de l'Acte de confédération, pour ne prendre que des exemples fédéralistes, montrent bien l'importance de savoir analyser les usages publics du passé. Choisir de ne pas éduquer à la citoyenneté, ce n'est pas choisir de ne pas endoctriner au parlementarisme, au fédéralisme, à l'indépendantisme, au personnalisme chrétien, au communisme ou à toute autre conclusion politique prédéterminée. C'est choisir de s'enfouir la tête dans le sable, de ne pas former des citoyens autonomes, capables d'assumer leurs choix et leurs identités en connaissance de cause.

Esprit critique

Cette tâche est ambitieuse et difficile, certes, car bien des élèves s'interrogent peu sur leur monde ou ignorent comment le faire. Or, il faut les amener à se poser les questions historiques à leur portée qui sont les plus propices à une réflexion politique justement parce qu'ils ne se les posent pas. Au premier rang de ces questions, notons celles liées au contexte, à la périodisation, à

la transformation, aux conditions, aux effets et aux facteurs (culturels, démographiques, socio-économiques, etc.) de l'oppression et de l'exploitation, mais aussi des luttes menées contre celles-ci, dans leur diversité et leur complexité, ainsi qu'aux divers sens qu'elles avaient pour les agents.

L'histoire du Québec peut être un moyen de développer l'esprit critique des élèves. Un bon moyen, puisque c'est leur histoire: c'est signifiant. Un bon moyen aussi parce que l'on peut avoir comme point de départ une question du genre: pourquoi y a-t-il encore un débat sur la question nationale? Un vaste choix de documents pertinents existe pour enquêter sur ce problème de recherche. Il faudrait partir de là, et non pas des résultats de la démarche d'un autre, que ce soit l'enseignant, le manuel ou tel chercheur de tel département d'histoire. Et on peut remonter loin avec une telle question, ne serait-ce qu'en regardant les différents arguments invoqués de part et d'autre, y compris dans ce que certains appellent la conscience historique, l'histoire publique ou la mémoire historique, telles qu'elles sont véhiculées dans les films, romans, bédés, jeux, musées, monuments, éditoriaux, etc.

En somme, les programmes et évaluations devraient être centrés sur la démarche et les concepts de la pensée historique, ainsi que sur les débats historiques permettant de s'interroger sur le Québec d'aujourd'hui. Que les élèves écrivent ou non un récit par la suite est accessoire.



DIBYANGSHU SARKAR AFP

D Lire aussi Le texte «La modernité et le colonialisme», d'Agusti Nicolau, au sujet de la pensée d'Enrique Dussel, philosophe latino-américain. Ce dernier participera (via Skype) à «Décoloniser l'ordre géopolitique mondial», une conférence organisée par la revue *Relations* ce jeudi soir au Centre St-Pierre (*cfj.qc.ca*). L'anthropologue et professeur émérite de l'Université de Montréal Gilles Bibeau répondra à M. Dussel.

Extrait: «Dans le contexte géopolitique mondial actuel, les relations entre les cultures et les civilisations ne peuvent être que profondément asymétriques: 20% de l'humanité (habitant principalement en Europe et en Amérique du Nord) consomme plus de 80% des biens et de ressources de la planète, une concentration jamais observée auparavant dans l'histoire. L'œuvre de Dussel témoigne d'une conscience lucide de cette réalité. Le passage d'une modernité universelle à une transmodernité pluriverselle pourrait contribuer, selon lui, à infléchir les rapports de force actuels.»

Sur *LeDevoir.com*

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettono-Parazzelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballargoon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Charrier et Geneviève Tremblay (assistantes); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zématis; **INFORMATIQUE** Yanick Mariel (administrateur web), Imane Bouharr (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informaticien); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Danièle Cantara, Nathalie Filon, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (admi-

ACTUALITÉS

COMMISSION

SUIITE DE LA PAGE 1

même les officiers du syndicat qui sont à la tête de ça», enchaîne M. Audette.

Interrogé à ce sujet, Bernard Gauthier s'est tenu sur la défensive. «Je ne sais pas ce qu'il veut dire, ça n'a pas rapport, je ne comprends pas son affaire», a-t-il expliqué. On sait qu'il y a de la drogue, on sait qu'il y a des vendeurs, mais ça n'a aucun rapport avec les délégués.»

Gauthier a été tellement cité dans les médias comme l'homme fort de la Côte-Nord que le crime organisé entretient la confusion sur son rôle.

Le délégué syndical de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (section locale 791 de la FTQ-C) a déclaré qu'il avait reçu la visite d'un membre du crime organisé à son domicile l'automne dernier. L'homme non identifié voulait s'entretenir avec lui sur la séparation des rôles entre les syndicalistes et les trafiquants de drogue. «Il m'a dit: "Tu sais en haut, là-bas, il y a des règles à suivre", a expliqué Bernard Gauthier. Il s'en vient pour m'avertir que si je ne respecte pas les fameuses règles, il va m'arriver de quoi.»

Bernard Gauthier a nié toute implication dans le trafic de drogue, mais ces révélations relancent le débat sur la proximité de la FTQ-C avec le crime organisé.

Oui à l'intimidation

Au deuxième jour de son témoignage, Bernard Gauthier a admis qu'il avait fait de l'intimidation au cours de sa carrière de délégué syndical. Il lui arrivait de hausser le ton face à des employeurs qui ne voulaient pas appliquer les

«clauses Rambo» de la convention collective. «Dire à quelqu'un que c'est un plein de "mardre" quand c'en est un, ça me fait du bien. Ça m'enlève le goût d'y allonger ma main sur la gueule», a-t-il lancé.

Il a minimisé la portée de ses gestes, en les réduisant à «des discussions viriles entre hommes» sur les chantiers.

Le procureur Simon Tremblay a passé en revue de nombreux épisodes de discrimination et d'intimidation de la part de Gauthier et de son fidèle ami d'enfance, Michel Bezeau (Association des manœuvres interprovinciales).

Dès 2004, sur le chantier de la Toulnostouc, les entrepreneurs et Hydro-Québec ont dû composer avec leurs tentatives de prise de contrôle de l'embauche de la main-d'œuvre par la violence, l'intimidation et les arrêts de travail.

Dans un rapport d'enquête soumis au ministre du Travail, Gauthier est identifié comme l'un des principaux protagonistes de deux arrêts de travail d'une journée et d'une semaine sur le chantier de la Toulnostouc, en avril et en juin 2004. Les entrepreneurs vivent dans un climat «de terreur syndicale». La FTQ «veut avoir un contrôle absolu sur toutes les embauches, tous syndicats confondus», dénonce un plaignant.

L'indifférence d'Hydro-Québec

Gauthier est aussi soupçonné d'avoir fait la chasse aux travailleurs affiliés à l'International: il serait resté impassible quand un membre de l'International a été poussé en bas d'un escalier par un de ses fiers-à-bras, et il aurait menacé de «casser les jambes» à un travailleur de 64 ans, ce

qu'il a nié. «Ça pas d'allure. J'étais cinglé, mais pas à ce point-là», a-t-il dit.

En dépit des incidents de Toulnostouc, Hydro-Québec et la FTQ-C ont marché main dans la main pour établir les besoins de main-d'œuvre pour le chantier de la Romaine, six ans plus tard. Lors des rencontres de préparation, seuls des représentants de la FTQ-C étaient invités à discuter des besoins de main-d'œuvre.

À la suite d'une visite sur le chantier de la Romaine, le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD Construction) de l'époque, Patrick Daigneault, a demandé une intervention de la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin de sensibiliser Hydro-Québec à «l'apparence de collusion» sur le chantier de la Romaine.

Le président de la CSD Construction avait demandé une rencontre avec deux représentants d'Hydro-Québec, Robert Gingras et Richard Ducharme, pour discuter du problème. «Personne ne semblait attacher de l'importance à ces faits alors que des travailleurs m'ont confirmé s'être vu refuser des emplois parce qu'ils n'étaient pas membres de la FTQ-Construction», déplorait-il.

La conduite de Bernard Gauthier recevait également l'aval de la FTQ-C. Même s'il était au courant de ses méthodes musclées, le directeur général de l'Union des opérateurs de machinerie lourde, Bernard Girard, ne l'a jamais sanctionné. Girard a simplement servi à son poulain rétif des avertissements. La FTQ-C paie aussi les amendes lorsque Bernard Gauthier est reconnu coupable de discrimination syndicale, ce qui constitue une forme d'appui.

Le Devoir

ANGLOPHONES

SUIITE DE LA PAGE 1

«Ce n'est qu'un sondage, dit-il. Mais il reflète ce que j'entends dans mes conversations avec la communauté: celle-ci ne voit pas beaucoup de gestes de la majorité francophone ou du gouvernement montrant que la communauté anglophone est valorisée. Elle est tolérée, acceptée, mais pas valorisée.»

M. Fraser cite l'exemple de la réforme avortée de la loi 101 et d'une clause qui prévoyait la fin d'une exemption qui permet aux militaires en poste au Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. «C'est un geste qui affecte environ 700 enfants, surtout dans de petites écoles. C'est un geste qui fragilise des établissements déjà fragiles. Et pour réussir quoi, finalement?»

Selon lui, c'est le genre de dossier qui amène les anglophones et allophones à se poser des «questions sérieuses»: «Est-ce que [Québec] pense que les communautés anglophones jouent un rôle positif? Ou bien c'est perçu comme un mal nécessaire qu'il faut tolérer? Il y a un sentiment généralisé, peut-être excessif, de la part de gens qui ont passé leur vie au Québec et qui me disent: "Pour la première fois, je suis tanné".»

Concernant la charte de la laïcité, le commissaire reconnaît qu'elle «ne vise pas la communauté anglophone». «Mais elle n'aide pas à donner l'impression que les minorités non francophones sont accueillies à bras ouverts au Québec», fait-il valoir.



Graham Fraser

L'effet Lisée

En septembre 2012, dans une entrevue accordée au Devoir, Graham Fraser avait suggéré à Pauline Marois de nommer un interlocuteur responsable des relations avec les anglophones. Appel entendu: la première ministre a chargé Jean-François Lisée du dossier, un geste qui avait été à la fois apprécié et critiqué.

Quelque 18 mois plus tard, M. Fraser dresse un bilan en demi-teinte de l'effet Lisée. «Comme bien des gens, j'ai été impressionné par la vigueur avec laquelle M. Lisée s'est donné le devoir d'aller visiter toutes sortes d'organisations et d'intervenants, et par sa franchise. C'était un geste important.»

Sauf qu'avec un gouvernement souverainiste qui mettait de l'avant des projets controversés sur la langue et la laïcité, «ce n'est pas juste une tournée de ministre qui aurait pu résoudre les sentiments d'insécurité créés par ces débats», dit M. Fraser. Les gens ont apprécié les gestes d'écoute, mais ils essaient aussi de voir des résultats.

Directrice générale du Quebec Community Groups Network (QCGN), Sylvia Martin-Laforge abonde dans le même sens. «Mon bilan est de plus en plus mitigé à mesure que le temps passe, dit-elle. Dans les 12 premiers mois, M. Lisée était assez présent. Mais depuis six mois, on le voit moins. Il est plutôt occupé à comparer la charte de la laïcité à la loi 101: disons qu'on a moins d'atomes crochus. C'est difficile d'entamer un dialogue dans ce contexte.»

Sondage

Dans le contexte d'une campagne électorale imminente, la publication du sondage CBC-Ekos a suscité plusieurs réactions mercredi. L'incertitude politique (28%) et l'état de l'économie (21%) sont les deux principales raisons mises de l'avant par les déserteurs potentiels.

«Ce sont des chiffres constants à travers les années», a tempéré le ministre Jean-François Lisée lors d'un point de presse à Québec. Il y a un an, Ekos avait en effet mené un coup de sonde identique pour CBC, et 42% des répondants anglophones disaient avoir considéré quitter le Québec dans la foulée de l'élection du Parti québécois. Same old, same old? «La conclusion, c'est que les gens restent», analyse M. Lisée.

Son collègue Réjean Hébert (Santé) a pour sa part soutenu qu'il «ne peut rien faire à propos de l'anxiété de certaines personnes. Cet exode ne s'est jamais matérialisé. Alors ils peuvent être anxieux, mais ils ne partiront pas», pense-t-il.

«Il y a un long voyage entre répondre à un sondage et faire ses valises», avoue Sylvia Martin-Laforge, qui se désolé surtout de l'impact de ce genre de sondages auprès des anglophones qui songent à venir s'installer au Québec. Selon elle, ce sont les questions économiques qui peuvent expliquer une volonté de partir. «Ceux qui avaient à partir pour des raisons politiques l'ont fait dans les années 70 et 80», dit-elle.

Graham Fraser juge lui aussi que la crainte d'un exode est exagérée. «Les deux derniers recensements montrent un bilan migratoire pratiquement neutre», rappelle-t-il. Depuis les «sommets» de la période 1976-1981 (ou 130000 anglophones ont quitté le Québec), cette courbe migratoire n'a cessé de se rétablir.

Le chef du Parti libéral, Philippe Couillard, s'est quant à lui dit «préoccupé» par les résultats du sondage. Il a critiqué le gouvernement Marois, qui a créé selon lui de «l'instabilité» et de la division au Québec avec le projet de charte de la laïcité.

Le Devoir

UKRAINE

SUIITE DE LA PAGE 1

la partie ouest de la Russie, pour vérifier leur aptitude au combat. Des véhicules blindés et des postes de contrôle ont par ailleurs été placés à des endroits stratégiques à Sébastopol, où est basée la flotte russe en mer Noire.

Des manifestations croisées de russophones d'une part, d'Ukrainiens de souche et de Tatars pro-Ukrainiens d'autre part, ont donné lieu à des affrontements à Sinféropol, la capitale de la région autonome de Crimée.

La Russie ne reconnaît toujours pas le renversement de son protégé Viktor Ianoukovitch, et la politique suivie par ce puissant voisin inquiète les Ukrainiens pro-européens. Trois anciens présidents ukrainiens ont d'ailleurs accusé mercredi Moscou d'«intervenir directement dans la vie politique de la Crimée».

Aide financière américaine

Les États-Unis ont mis la Russie en garde contre toute intervention militaire, l'avertissant qu'il s'agirait là d'une «erreur grave». Le secrétaire d'État, John Kerry, a pressé Moscou de «tenir promesse» quant au respect de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. M. Kerry a également annoncé mercredi que les États-Unis offriront à Kiev une garantie de prêt de 1 milliard. Il a par ailleurs demandé à la Russie de retirer ses troupes des régions de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Nord, en Géorgie.

Valentina Ivanovna Matvienko, la présidente du Conseil de la Fédération de Russie, a déclaré que le scénario d'ingérence armée russe dans les événements en Ukraine est totalement exclu, selon La Voix de la Russie. «Un tel scénario est impossible. La Russie déclare et confirme sa position. Nous ne sommes pas en droit et nous ne pouvons pas nous ingérer dans les affaires intérieures d'un État souverain», a-t-elle expliqué.

Les ministres de la Défense de l'OTAN ont déclaré mercredi qu'ils «continueront à soutenir la souveraineté et l'indépendance de



BULENT KILIC AGENCE FRANCE-PRESSE

Le nouveau gouvernement a été présenté aux dizaines de milliers d'Ukrainiens rassemblés mercredi soir à la place de l'Indépendance.

l'Ukraine, son intégrité territoriale, son développement démocratique et le principe de l'inviolabilité de ses frontières». «L'Ukraine est la question de sécurité la plus importante en Europe aujourd'hui», a déclaré le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, à l'issue d'une réunion ministérielle à Bruxelles.

La ministre allemande de la Défense, Ursula Von der Leyen, a souligné l'importance de maintenir les contacts avec la Russie lors de cette rencontre. La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, doit d'ailleurs rencontrer son homologue russe, Sergueï Lavrov, le 6 mars, après un nouveau déplacement prévu lundi à Kiev.

Mandat d'arrêt contre Ianoukovitch

Sans attendre la nomination du nouveau gouvernement, l'Ukraine a réclamé «un mandat d'arrêt international» contre Viktor Ianoukovitch, poursuivi pour «meurtres de masse», a annoncé le

procureur général par intérim, Oleg Makhnitski. Un porte-parole de Vladimir Poutine a affirmé mercredi que le Kremlin ne dispose d'aucune information permettant d'affirmer que le président ukrainien déchu se trouve près de Moscou, comme l'a affirmé un média russe.

Plus tôt mercredi, le ministre de l'Intérieur par intérim, Arsen Avakov, a annoncé la dissolution des forces spéciales antiémeute ukrainiennes, particulièrement haïes après les violences des dernières semaines.

Une délégation canadienne menée par le ministre des Affaires étrangères, John Baird, doit se rendre en Ukraine vendredi. Elle sera composée de quatre représentants de la communauté ukrainienne du Canada ainsi que de deux députés et d'un sénateur conservateurs.

Avec l'Associated Press, l'Agence France-Presse et La Presse canadienne
Le Devoir

FLAMENCO

SUIITE DE LA PAGE 1

apprendra l'improvisation jazz avec John McLaughlin et Al Di Meola. Et sa célèbre rumba Entre dos Aguas deviendra l'une des pièces les plus emblématiques de l'ère moderne, toutes catégories confondues.

Un génie

En 2007, Paco Peña, l'autre grand guitariste de sa génération, s'était confié au Devoir lors de son passage à Montréal: «De Lucia est un génie avec une vision merveilleuse pour faire avancer le flamenco. Je pense qu'il est nourri des autres cultures et qu'il profite de ces cultures pour rendre son flamenco plus ample.»

Mais Paco de Lucia, de son vrai nom Francisco Sánchez Gómez, était aussi de la race des humbles, de ceux qui ont appris la musique en famille. «Les gitans sont meilleurs parce qu'ils écoutent de la musique depuis la naissance. Si je n'étais pas né dans la maison de mon père, je ne serais personne aujourd'hui. Je ne crois pas au génie spontané. Mon père m'a obligé à jouer de la guitare quand j'étais petit», écrivait-il dans Paco de Lucia. A New Tradition for the Flamenco Guitar. Hier, plusieurs médias ont repris la citation.

En 2011 en entrevue au Devoir, le maître portait un regard lucide sur le grand genre espa-

gnol: «À mes débuts, j'étais confiné à un cercle très restreint et le flamenco risquait de terminer son parcours au musée. Seuls les politiciens le défendaient à cause de son attrait touristique. Maintenant, le flamenco est le bienvenu à travers le monde. J'en suis très fier. Je suis d'abord et je serai toujours d'abord un musicien de flamenco. À un bas âge, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs musiciens internationaux. Cela explique sans doute la raison pour laquelle j'ai introduit le cajon, le saxophone et la basse électrique, des instruments qui n'étaient pas connus dans le monde du flamenco. Aujourd'hui, tu ne peux pas imaginer le flamenco sans cajon.»

De son côté, le guitariste montréalais Caroline Planté se souvient du maestro. «Avec Camarón de la Isla, il était l'un des deux révolutionnaires des années 1970. C'est une perte incroyable. Paco était encore actif, toujours actuel. Il a créé un mouvement de modernité, mais il a continué d'être moderne et il n'a pas stagné avec sa propre révolution. Mes premiers souvenirs du flamenco sont de lui. Je devais avoir sept ans et je regardais de vieux vidéo chez mon père. Il jouait Entre dos Aguas avec ses pantalons éléphants et six joueurs de bongo. Ce fut ma première influence, puis est arrivé Vincente Amigo. Mais Vincente n'existerait pas de la même façon si Paco ou Manolo Sanlúcar n'étaient pas passés avant eux. En fait, aucun guitariste flamenco ne jouerait de la même façon.»

Caroline lui dédit ce jeudi soir le concert qu'elle donne à Halifax. Elle mène une carrière

en Espagne et au Québec. Son père, Marcel Planté, dit «El Rubio», fut l'un des principaux pionniers du grand genre espagnol à Montréal: «C'est sûr que c'est un choc, mais je me dis que la musique de Paco va lui survivre. En spectacle, tu regardes ça, tu écoutes, tu es bouche bée, tu ramasses tout dans ta tête. Sa musique a influencé la mienne, de même que celles de tous les excellents guitaristes qu'on a aujourd'hui. Sabicas et Nino Ricardo ont été ses maîtres, mais lui, il est devenu le maître de tout le monde.»

Une œuvre magistrale

Benoît Bigham, le fondateur du Festival flamenco de Montréal, y allait également de plusieurs superlatifs: «J'ai vu Paco deux fois à Wilfrid-Pelletier. C'est un monstre, un monument. Il s'en va rejoindre Jésus, c'est un Dieu lui aussi. Les jeunes comme Quiquero et Tomatito ont tous profité du fait qu'il a tracé un chemin très large. Il mettait la barre très haute et n'était jamais satisfait de lui-même. Je l'avais vu dans un documentaire et ce qui m'avait marqué, c'est qu'il avait dit: "J'aimerais enregistrer juste un album, l'améliorer toute ma vie et le sortir à la fin de ma vie".»

Paco passé dans l'au-delà, c'est pourtant l'ensemble d'une œuvre magistrale qui rayonne.

Collaborateur
Le Devoir

D Voir · Une sélection de vidéos de Paco de Lucia en prestation sur LeDevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390